

**COMPTE-RENDU DE LA
REUNION DES REPRESENTANTS DE PROXIMITE DU SOCIAL,
MEDICO SOCIAL ET SANITAIRE
Du Jeudi 20 juin 2024 à 09h00
Salle du conseil - Site de Saint Vincent Lannouchen**

Personnes présentes :

Amélie JOUIN
Claire BOURVEN
Jacques LE BORGNE
Michelle CREACH
Benoît QUEMENER
Nolwen LE ROUX
David GUEGUEN
Estelle RIBEREAU
Julien JEGO
Mathilde OLAYA

Questions CGT
Questions transversales

1. Suite à votre réponse à la question 4 de la commission du 23 avril, vous nous répondez que les comptes pénibilités sont automatiquement alimentés en fin d'année. Comment expliquez-vous qu'un salarié est un compte pénibilité à 0 alors qu'il est présent depuis des dizaines d'années ?

Réponse Direction :

Les points sont crédités sur le compte professionnel de prévention (C2P) lorsque le salarié atteint un certain nombre de nuits travaillées dans l'année : 120 nuits en 2022, 113 en 2023 et 100 en 2024.

Si un salarié souhaite des informations ou a des questions concernant l'alimentation de son C2P, il peut solliciter le service des ressources humaines.

2. Une communication devait être faite dans les services ne bénéficiant pas de temps d'habillage afin que tous les services bénéficient de cet usage (soit 5 min avant et après la prise de poste soit 10 min en fin de poste). Quand allez-vous communiquer ?

Réponse Direction :

Nous avons convenu de l'harmonisation des temps d'habillage et de déshabillage au sein de la Fondation et de leur intégration progressive dans les grilles horaires.

3. Pour les compteurs élevés, des RR ont-ils été positionnés sur la période estivale ?

Réponse Direction :

Sur certains sites, des repos de roulement ont pu être proposés aux salariés en fonction des

remplacements disponibles.

Questions Pôle Sanitaire

4. Un véhicule a-t-il trouvé pour le service Ergo de Roscoff ?

Réponse Direction :

La recherche de véhicule est toujours en cours.

Des rendez-vous ont été organisés avec l'encadrement, notamment en lien avec la taille et l'habitabilité des véhicules proposés.

Questions Pôle Médico Social

5. Suite à votre réponse à la question 17 de la commission RP du mois de mai, vous dites qu'une organisation est en cours pour les entretiens professionnels mais vous ne répondez pas à la question « du temps a-t-il été libéré pour les IDE ? ». Nous constatons qu'au 13 juin, du temps n'a pas été libéré mais pour réaliser ces entretiens dans de bonnes conditions, ce temps est essentiel.

Réponse Direction :

Une organisation sera mise en place au sein des unités (comme discuté en réunion IDE le 19/06/24) pour permettre aux infirmiers de conduire les entretiens professionnels. L'infirmière en soutien à la préparation de la coupe PATHOS assurera la continuité des soins afin de libérer une référente par unité.

6. Sur la période estivale de Lannouchen, comment expliquez-vous que certains salariés travaillent le week-end avant de partir en CP ? Comment est réfléchi l'arbitrage de ces week-ends ? Comment est réfléchi la pose de 3 semaines de CP ou 2 semaines de CP et 5 jours de RR sur Equitime sachant que ce n'est pas les salariés qui en font la demande ?

Réponse Direction :

Aucune réclamation particulière de la part des salariés concernant la pose des congés payés auprès de l'encadrement. Les équipes se sont organisées pour assurer les présences le week-end, avec une préférence des professionnels pour ne pas travailler deux week-ends consécutifs. L'arbitrage est effectué en équipe avec l'encadrement.

7. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi les salariés de la Retraite n'ont pas encore leur compteur Equitime ?

Réponse Direction :

Les grilles horaires sont créées et les plannings sont en cours de mise à jour (depuis début janvier).

8. Depuis avril 2022, les AES – AMP ont une revalorisation de 15 points afin que leur salaire soit aligné à celui des AS. Nous vous demandons de l'appliquer pour les salariés de La Retraite.

Réponse Direction :

Les dispositions des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de 2022 concernant les AES sont également appliquées aux salariés de La Retraite.

9. Il semble que les salariés de nuit sur l'Ehpad la source ne bénéficient que d'une nuit pénibilité au lieu de 2. Est-ce exact ? Si c'est le cas, nous vous demandons de régulariser leur situation avec effet rétroactif.

Réponse Direction :

Nous vérifierons et régulariserons le cas échéant.

Questions Pôle Social

10. Avez-vous fait le nécessaire pour que les trames soient déroulées (sur Équitime) sur la période des CP d'été des salariés afin que leurs week-ends prévus dans le roulement soient rémunérés pendant cette absence ?

Réponse Direction :

Le nécessaire a été fait pour l'ensemble des services du pôle social.

Questions Pôle Ressources

11. Malgré plusieurs relances, nous constatons que le volet du CSE de Lannouchen est toujours cassé et aucune intervention n'a eu lieu. Quand comptez-vous faire le nécessaire ?

Réponse Direction :

La réparation sera effectuée début juillet.

12. Comme précédemment réclamé et malgré vos réponses indiquant que le nécessaire serait fait, nous constatons qu'il n'y a toujours pas de carte carburant dans les véhicules de Keraudren et Ty Yann.

Réponse Direction :

Les cartes carburant seront disponibles à la fin du mois de juillet 2024 dans les véhicules brestois.

Questions SUD **Questions transversales**

13. Les WC situés à côté du service de kiné sont très régulièrement bouchés. Une solution peut-elle être trouvée pour régler ce problème ?

Réponse Direction :

Nous sommes intervenus en milieu confiné pour comprendre le problème d'évacuation. Les causes ne sont pas uniquement techniques. Un passage caméra est programmé pour début juillet afin de peut-être identifier la cause.

14. Suite à la question 35 de la dernière commission de réclamations, pouvez-vous être plus précis concernant la rémunération des différents coordinateurs de la Fondation ? Quels sont les points supplémentaires accordés ? En fonction de leurs missions et de leur lieu d'affectation ?

Réponse Direction :

30 points sont accordés aux salariés ayant des missions de coordination, tels que les IDE et les Éducateurs Spécialisés. Les rééducateurs perçoivent un complément de salaire proportionnel à leur temps de coordination.

15. Dans le cadre des travaux à venir et en ce qui concerne le déménagement des bureaux de comète/équipe mobile, vous nous indiquez lors d'une réponse à une précédente question, que ces bureaux seront transférés dans le bâtiment de l'hémodialyse et que leurs emplacements seraient pérennes :

Ces bureaux devaient être transférés dans les deux mois, est-ce exact ?

Une réunion a-t-elle été organisée auprès de toute l'équipe hémodialyse et comète/mobile pour leur présenter le projet ?

Est-ce que des espaces réservés à l'équipe d'hémodialyse vont disparaître au profit de l'équipe comète/mobile ? Si cela est exact quels sont 'ils ?

Il semblerait que ce service devra utiliser l'imprimante du service hémodialyse. Cela pose question quant à l'intimité des patients alités, Est-ce possible que chaque service ait sa propre imprimante ?

Plus particulièrement pour l'équipe comète/mobile :

Combien de bureaux sont prévus pour ces professionnels ?

Chaque professionnel dispose-t-il d'un bureau ou doit-il le partager ? si les bureaux sont partagés, comment faire lors d'entretien (avec psychologue, ergothérapeute...) afin de préserver la confidentialité ?

Pouvez-vous nous dire s'ils disposent tous d'une fenêtre ?

Quels sont leurs dimensions ?

Où va se situer l'espace réunion et l'installation du retro projecteur ?

Où va se situer l'espace d'attente des patients ?

Une pièce pour le stockage du matériel est-elle prévue ? Celle-ci a-t-elle été évaluée en fonction des besoins ? Quelle est sa dimension ?

Réponse Direction :

Nous collaborons avec les services concernés pour répondre au mieux aux attentes, tout en étant limités par l'espace disponible. Dès que nous aurons finalisé notre travail, nous le présenterons.

Des réunions de travail sont en cours avec l'encadrement des équipes "hors les murs". De nouveaux besoins ont été exprimés et nous sommes en recherche de solutions pour y répondre.

16. Où en sont les travaux du bureau du secrétariat des archives, qui devaient débuter au premier semestre 2024 ?

Réponse Direction :

Nous attendons les résultats des diagnostics amiante avant de commencer nos travaux, prévus très probablement en septembre ou octobre 2024.

17. A ce jour, l'identification d'un nouvel emplacement pour le stationnement du fourgon du service de pédiatrie de Roscoff n'a toujours pas été réalisé et matérialisé. Pouvez-vous nous indiquer quand cela sera fait ? Nous la remettons pour la troisième fois à l'ordre du jour, notre première question et votre réponse positive date du mois de novembre 2023.

Réponse Direction :

Les travaux n'ayant pas encore débuté sur le bâtiment 6, il n'y a pas de gêne pour le moment. La plaque vient d'être commandée et le véhicule sera positionné sur l'une des places de direction actuelles.

18. Des recherches de la présence d'amiante ont-elles été réalisées dans les locaux des archives ?

Réponse Direction :

Nous sommes en attente des résultats du bureau de contrôle APAVE. Le technicien est venu effectuer une seconde campagne de prélèvements lors de la semaine 24, la première ayant eu lieu début mai.

19. Pourriez-vous installer un frigo dans la salle de pause des salariés du site de Perharidy ?

Réponse Direction :

L'installation du frigo a eu lieu le vendredi 21 juin.

20. Lors de formation interne, le nombre de places proposés à des services différents peuvent-elles être décidées en fonction du nombre de salariés, par service / par fonction ?

Réponse Direction :

Pour les formations internes, ce sont les cadres des services qui inscrivent les salariés aux différentes sessions via un fichier partagé sur le réseau. Ce fichier est rempli en fonction des disponibilités des salariés dans les différents services ainsi que des dates de leurs dernières formations.

21. En complément de votre réponse à la question 32 de la dernière commission de réclamations, pouvez-vous préciser combien d'années doivent rendre les kinés à la fondation qui leur a financé la formation.

Réponse Direction :

Les masseurs kinésithérapeutes bénéficiaires d'un contrat de fidélisation doivent exercer au sein de la Fondation trois ans à compter de l'acquisition de leur diplôme.

Questions pôle sanitaire

22. Les salariés de l'équipe pool du service de bionettoyage aimeraient modifier leur grille. Cela est-il possible ?

Réponse Direction :

Les salariés du pool du service bionettoyage peuvent travailler sur ce projet de nouvelle grille, en veillant à respecter les accords d'entreprise ainsi que l'organisation du bionettoyage basée sur les besoins des services.

23. A ce jour, les films occultant qui devaient être installés au self, du côté de la salle à manger des enfants du service de pédiatrie pour préserver l'intimité des repas n'est toujours pas réalisé. Les enfants et les salariés mangent dans l'obscurité.

Pouvez-vous nous communiquer une date précise d'installation ?

Réponse Direction :

La pose sera effectuée par une entreprise extérieure, nous sommes en attente de leur date d'intervention qui devrait intervenir cet été.

24. Où est en le recrutement d'un médecin généraliste sur le service de pédiatrie Roscoff pour remplacer l'absence de deux médecins ?

Si le recrutement ne se concrétise pas, pouvez-vous nous dire comment vous comptez organiser les hôpitaux de jour de préadmission de la réadaptation alimentaire de cet été pour septembre ?

Réponse Direction :

Un recrutement est en cours, une candidature est à l'étude par le médecin chef et la direction. Nous devons nous projeter sur les effectifs médicaux et patients avant de répondre à la continuité des soins.

Éric ESNAULT,
Directeur des Ressources Humaines



La prochaine réunion de la Commission des Réclamations aura lieu le :
Le jeudi 29 août à 09h00 – Salle du Conseil Site de Saint Vincent Lannouchen
Les questions sont à transmettre à Monsieur Eric ESNAULT (eric.esnault@ildys.org)
Avant le lundi 26 août 2024 à 12h00